

Le 4 avril 2025 marquait la mise hors d'eau et d'air du bâtiment Mars. Cette étape importante est le symbole d'un projet qui prend forme. En effet, 10 mois après le lancement des travaux, les bâches fixées sur les échafaudages sont retirées laissant ainsi apparaître les nouveaux contours de ce bâtiment emblématique de la Plaine du Croset érigé dans les années 70.

Depuis le mois de juillet 2024, différents intervenants se sont succédé sur le bâtiment avec pour objectif le respect de la planification, des coûts et de la qualité. Parmi eux, on peut citer notamment l'entreprise de déménagement qui s'est chargée de déplacer l'intégralité du matériel et du mobilier vers la structure provisoire. L'entreprise de démolition qui a mené les travaux de désamiantage et de déconstruction soignée. L'entreprise de maçonnerie qui a réalisé les nouveaux porteurs permettant la reprise des charges du bâtiment et de la surélévation. L'entreprise de charpente qui a construit et mis en place les volumes de surélévation et de liaison.

Dès lors, afin de perpétuer la tradition et dans l'optique de saluer les efforts fournis jusqu'alors, la Municipalité a convié l'ensemble des entreprises et mandataires ayant pris part au développement et à la réalisation du projet de rénovation, surélévation et assainissement énergétique du collège Mars à partager un moment de convivialité autour d'un apéritif dînatoire.

Compte tenu de l'avancement des travaux, la planification est maintenue et le bâtiment devrait être réceptionné à la fin de l'année.

Pour tout renseignement : [Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité \(SBED\).](#)



